

" AGRIMIP SUD OUEST INNOVATION "

Association régie par la Loi de 1901
3 rue Ariane – BP 72137

RAMONVILLE SAINT AGNE (Haute-Garonne)

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2012

« AGRIMIP SUD OUEST INNOVATION »

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2012

Aux Membres,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2012, sur :

- . le contrôle des comptes annuels de votre Association tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- . la justification de nos appréciations,
- . les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration du 7 mars 2013. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de votre Association à la fin de cet exercice.

II - JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Dans le cadre de notre appréciation des règles comptables suivies par votre Association, nous avons vérifié le caractère approprié du traitement comptable des subventions.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

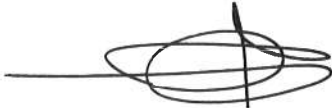
III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Toulouse, le 7 mars 2013

Pour la société « EURAUDIT »
Commissaire aux Comptes
L'un des gérants, Julien DUFFAU



Compte de Résultat

Variation N / N-1		en valeur		en %							
PRODUITS D'EXPLOITATION Ventes de marchandises Production vendue (biens et services) Production stockée Production immobilisée Subventions d'exploitation Reprises sur amortissements, provisions, transfert de charges Cotisations Autres produits						9 868,43	748 874,17	5 697,00	423 622,56	257,92	1 188 320,08
CHARGES D'EXPLOITATION Achats de marchandises Variation des stocks de marchandises Achats stocks d'approvisionnement Variation des stocks d'approvisionnement Autres charges externes Impôts, taxes et versements assimilés Rémunérations du personnel Charges sociales Dotations aux amortissements Sur immobilisations : dotations aux dépréc. Sur immobilisations : dotations aux dépréc. et dépréciations Sur actifs circulants : dotations aux dépréc. Dotations aux provisions Subventions accordées par l'association Autres charges						155 141,41	1 033 178,67	1 887,84	16 887,84	0,21	1 101 604,36
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I)						16 915,91	69 799,81	86 715,72	1 101 604,36	86 715,72	1 101 604,36
OPÉRATIONS EN COMMUN, BÉNÉFICE ATTRIBUÉ OU Perte transférée (III) Opérations en commun, Perte supportée ou Bénéfice transféré (IV)											
PRODUITS FINANCIERS Produits financiers de participations Produits des autres valeurs mobilières et créances Autres intérêts et produits assimilés Reprises sur provisions et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						51,69	4 649,95	7 053,67	7 053,67	7 053,67	7 053,67
CHARGES FINANCIÈRES Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions Intérêts et charges assimilées Différences négatives de change Charges nettes sur cession de valeurs mobilières de placement						-93,10	8,26	0,57	0,57	0,57	7 053,10
RÉSULTAT FINANCIER (V) - (VI)						2 403,72	4 649,95	7 053,67	7 053,67	7 053,67	7 053,10
OPÉRATIONS EN COMMUN, Perte supportée ou Bénéfice transféré (IV) Opérations en commun, Perte supportée ou Bénéfice transféré (V)											
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (II) - (III)						2 403,72	4 649,95	7 053,67	7 053,67	7 053,67	7 053,10
CHARGES D'EXPLOITATION (II)						2 403,72	4 649,95	7 053,67	7 053,67	7 053,67	7 053,10
PRODUITS FINANCIERS (II)						2 403,72	4 649,95	7 053,67	7 053,67	7 053,67	7 053,10
CHARGES FINANCIÈRES (II)						-7,69	8,26	0,57	0,57	0,57	-93,10
RÉSULTAT FINANCIER (V) - (VI)						2 403,72	4 649,95	7 053,67	7 053,67	7 053,67	7 053,10
OPÉRATIONS EN COMMUN, Perte supportée ou Bénéfice transféré (IV) Opérations en commun, Perte supportée ou Bénéfice transféré (V)											
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I) - (II)						2 411,41	4 641,69	7 053,10	7 053,10	7 053,10	7 053,10
CHARGES D'EXPLOITATION (I)						2 411,41	4 641,69	7 053,10	7 053,10	7 053,10	7 053,10
PRODUITS FINANCIERS (I)						2 411,41	4 641,69	7 053,10	7 053,10	7 053,10	7 053,10
CHARGES FINANCIÈRES (I)						-7,69	8,26	0,57	0,57	0,57	-93,10
RÉSULTAT FINANCIER (V) - (VI)						2 411,41	4 641,69	7 053,10	7 053,10	7 053,10	7 053,10



Annexe Comptable
Sommaire

Annexes au Bilan et au Compte de Résultat
Exercice comptable du 01/01/12 au 31/12/12

Produites

Non produites

Informations

NA

NS

NA

NA

NA

NA

NA

NA

NA

NA

NA

NA

NA

NA

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

ÉTAT DES AMORTISSEMENTS

ÉTAT DES DÉPRÉCIATIONS

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

CRÉDIT BAL

ACTIF CIRCULANT - ETAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES

COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF

COMPOSITION DES FONDS ASSOCIATIFS

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS ASSOCIATIFS

TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DÉDIÉS ET SUBVENTIONS

TABLEAU DE SUIVI DES LEGS ET DONATIONS

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF

LES ENGAGEMENTS

Engagements donnés

Engagements reçus

Engagements réciproques

DETTES GARANTIES PAR DES SURETÉS RÉELLES

LES EFFECTIFS

RESSOURCES,

VENTILATION DE L'IMPÔT,

INCIDENCE DES DISPOSITIONS FISCALES SUR LES CAPITAUX PROPRES

COMMENTAIRE

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0





Immobilisations corporelles

Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Matériel de bureau, informat
- Mobilier de bureau

de 3 à 5 ans ans
de 3 à 5 ans ans

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition et amorties linéairement.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Annexe des comptes annuels



Immobilisations corporelles



CADRE A		IMMOBILISATIONS		Augmentations		Valeur des immob. début d'exercice		suite à réévaluation		Acquisitions	
INCORPOR.	TOTAL I	Frais d'établissement, de recherche et de développement	TOTAL I	45 383	1 664						
	TOTAL II	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL II	45 383	1 664						
CORPORELLES	Terrains	Sur sol propre									
	Constructions	Sur sol d'autrui									
		Instal.géné., agencés & aménagés const.									
	Installations techniques, matériel & outillage indust.										
Autres immos corporelles	Instal. gén., agencés & aménagés divers			1 674							
	Matériel de transport										
	Matériel de bureau & info, mobilier			40 804							43 268
Immobilisations corporelles en cours											
TOTAL III		Avances et acomptes	TOTAL III	42 478	43 268						
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence										
	Autres participations										
	Autres titres immobilisés			1 677	4 204						
TOTAL IV		Prêts et autres immobilisations financières	TOTAL IV	1 677	4 204						
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)			TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)	89 538	49 136						

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.		Réévaluation		Valeur d'origine	
INCORPOR.	TOTAL I	Frais d'étbs, de recherche & de dével.	TOTAL I								
	TOTAL II	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL II		47 047						
CORPORELLES	Terrains	Sur sol propre									
	Constructions	Sur sol d'autrui									
		Ins. gal. agen. amé. cons									
	Inst. tech., mat. outillage indust.										
Autres immos corporelles	Ins. gal. agen. amé. div.										
	Matériel de transport										
	Mat. bureau, info, mob.			1 551							1 674
Immos corporelles en cours											
TOTAL III		Avances et acomptes	TOTAL III	1 551	82 521						84 196
FINANCIERES	Part. évaluées par mise en équivalence										
	Autres participations										
	Autres titres immobilisés			700	5 181						
TOTAL IV		Prêts & autres immob. financières	TOTAL IV	700	5 181						
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)			TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)	2 251	136 423						





CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Frais d'établissement, de recherche et de développement	Autres immobilisations incorporelles	Terrains	Constructions	Autres immos corporelles
Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amort. sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice	Sur sol propre	Mat. bureau et informatique, mob. Matériel de transport
45 109	1 122		46 231	Sur sol d'autrui	Inst. techniques matériel et outil. industriels
45 109	1 122		46 231	Inst. générales agen. aménag. cons.	Inst. générales agencem. amén. div.
45 109	1 122		46 231	Sur sol propre	Autres immos corporelles
45 109	1 122		46 231	Mat. bureau et informatique, mob. Emballages récupérables divers	TOTAL
45 109	1 122		46 231	TOTAL	TOTAL
45 109	1 122		46 231	TOTAL GENERAL	TOTAL GENERAL





Actif circulant

ETAT DES CREANCES

CADRE A		ETAT DES CREANCES		Montant brut		A 1 an au plus		A plus d'un an	
ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations	5 181	5 181	18 398	1 100	2 044	38 362	318 773	5 181
	Prêts (1) (2)								
ACTIF CIRCULANT	Autres créances clients	18 398	18 398						
	Créance rep. titres prêts : pr./dep. antér								
	Personnel et comptes rattachés	1 100	1 100						
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	2 044	2 044						
	Impôts sur les bénéfices	38 362	38 362						
	Taxe sur la valeur ajoutée								
	Autres impôts, taxes & versements assimilés								
	Divers	318 773	318 773						
	Groupe et associés (2)								
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)								
Charges constatées d'avance		10 042	10 042						
TOTALUX		393 900	393 900						
Renvois (1)		388 719	388 719						
Renvois (2)		5 181	5 181						





Comptes de régularisation - actif
 (Décret 83-1020 du 29 novembre 1983 - article 23)

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	
MONTANT	
10 042,24	Exploitation
	Financiers
	Exceptionnels
10 042,24	TOTAL
10 042,24	48600000

CHARGES À RÉPARTIR





Tableau de suivi des fonds dédiés et subventions

TABLAU DE SUIVI DES FONDS DEDIES ET SUBVENTIONS

Le tableau ci-dessous traite des subventions accordées au pôle AGRMIP SUD OUEST INNOVATION.

Ressources

Situations	Année	Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours d'exercice (7895 ou 7897)	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées (6895 ou 6897)	Fonds restants à engager en fin d'exercice D=A-B+C
		A	B	C	D=A-B+C	
Subvention Etat fonctionnement	2012	127 500,00	127 500,00	110 124,00		17 376,00
Subvention Etat actions	2012	25 270,00	25 270,00	25 270,00		
Subvention Etat actions	2012	20 000,00	20 000,00	14 351,00		5 649,00
Subvention Etat actions	2012	34 802,00	34 802,00	10 238,00		24 564,00
Subvention Région actions	2012	131 320,00	131 320,00	32 857,00		98 463,00
Subvention CR Midi Pyrénées	2012	100 000,00	100 000,00	85 011,00		14 989,00
Subvention CR Aquitaine	2012	100 000,00	193 699,00	134 224,00		59 475,00
Subvention CG Tam et Garonne	2012	20 000,00	20 000,00	20 000,00		
Subvention CG Tam	2012	20 000,00	20 000,00	20 000,00		
Subvention CU Gd Toulouse	2012	30 000,00	30 000,00	30 000,00		
Subvention CA Gd Albigeois	2012	8 000,00	8 000,00	8 000,00		
Subvention CA Gd Rodez	2012	7 000,00	7 000,00	7 000,00		
Subvention SICOVAL	2012	100 000,00	100 000,00	100 000,00		
Subvention Gd Tarbes	2012	8 000,00	8 000,00	8 000,00		
Subvention Gd Montauban	2012	8 000,00	8 000,00	8 000,00		
Subvention CG Dordogne	2012	10 000,00	10 000,00	10 000,00		
Subvention CU Bordeaux	2012	30 000,00	30 000,00	25 800,00		4 200,00
Subvention Crédit Agricole	2012	50 000,00	50 000,00	50 000,00		
Subvention CRCAM Aquitaine	2012	20 000,00	20 000,00	20 000,00		
Subvention CRCAM Charente Périgord	2012	5 000,00	5 000,00	5 000,00		
Subvention IRDI	2012	25 000,00	25 000,00	25 000,00		
TOTAL		879 892,00	973 591,00	748 875,00		224 716,00





Etat des échéances des dettes

ETAT DES DETTES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

ETAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	Montant net
Renvois (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice (2) Emprunts remboursés en cours d'exercice Montant divers emprunts, dettes/associés	TOTAUX				
		460 309	460 309		
Emprunts obligataires convertibles (1) Autres emprunts obligataires (1) Emprunts & dettes à l'origine à 1 an max. à l'origine à plus d'1 an à l'origine (1) (2) Emprunts & dettes financières divers (1) (2) Fournisseurs & comptes rattachés Personnel & comptes rattachés Sécurité sociale & autres organismes sociaux Etat & Impôts sur les bénéfices autres collectiv. Taxe sur la valeur ajoutée Obligations cautionnées publiques Autres impôts, taxes & assimilés Dettes sur immobilisations & cptes rattachés Groupe & associés (2) Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.) Dette représentative des titres empruntés Produits constatés d'avance		119 901	119 901		
		43 776	43 776	43 776	
		96 583	96 583	96 583	
		6 271	6 271	6 271	
		2 634	2 634	2 634	
		5 622	5 622	5 622	
		10 575	10 575	10 575	
		174 947	174 947	174 947	





PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	
174 947,46	Exploitation Financiers Exceptionnels
174 947,46	TOTAL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE 48700000 PRODUITS CONST. D'AVANCE 48710000 COTISATIONS CONST. D'AVANCE
174 947,46 168 502,46 6 445,00	MONTANT

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

Comptes de régularisation - passif
 (Décret 83-1020 du 29 novembre 1983 - article 23)



		Quviers
		Employés et techniciens
		Agents de maîtrise
		Ingénieurs et cadres
31/12/2011	31/12/2012	
5.00	6.00	
1.00	1.00	

LES EFFECTIFS

Les effectifs





Rattachement des subventions :

La subvention perçue de la région Aquitaine pour la période 2012-2013 a été rattachée prorata temporis.

Les autres subventions de fonctionnement ont été intégralement rattachées à l'exercice 2012 compte tenu du pourcentage de dépenses éligibles.

Les subventions sur actions ont été portées en produits en fonction des dépenses engagées sur la période.

COMMENTAIRES

